



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E152928

VALABLE JUSQU'AU 22/03/2025

ÉDITÉ LE 22/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/2015

Forme juridique : SARL

Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CAEN CEDEX 2014B01094

Siret : 805 379 799 00010

Code NACE : 4673A

Numéro caisse de congés payés : 6551760-1

Assurance Responsabilité Travaux :

THELEM ASSURANCES TDCB12058594

Assurance Responsabilité Civile :

THELEM ASSURANCES TRCB12058510

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2023

Raison sociale : LG HABITAT

3 RUE DU COMMERCE
14970 BENOUVILLE

Téléphone : 02 31 73 48 61

Portable : 06 32 49 52 91

Site Internet :

E-mail : lg-habitat@outlook.fr

Responsabilité légale :

GARNIER LAURENT GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MAJORITAIRE / GARNIER
LAURENT GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MAJORITAIRE

Fax :

Effectif moyen : 22

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511 PROB	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	14/03/2024
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage Mention RGE	01/06/2023
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	18/03/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
<input type="checkbox"/> Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/06/2023
<input type="checkbox"/> Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des combles perdus	01/06/2023
<input type="checkbox"/> Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE CAEN
ZONE OBJECT'IFS SUD
151, RUE PAUL BOUCHEROT
B.P. 4
14123 IFS

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.